

D'ACCOMPAGNEMENT À L'ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

À l'attention des organisateurs d'événements sur le territoire du Guillestrois-Queyras



INTRODUCTION

Bienvenue dans ce guide conçu pour vous accompagner dans l'organisation d'événements sportifs sur le territoire du Guillestrois-Queyras. Découvrez, au fil des pages, les particularités et enjeux spécifiques du territoire, ainsi que des conseils sur les étapes et les engagements à suivre pour vous aider à faire de votre événement un succès tout en préservant l'environnement, en respectant le territoire et ses habitants.

Élaboré en collaboration avec divers acteurs locaux tels que la Communauté de Communes du Guillestrois-Queyras (CCGQ), les Offices de Tourisme, et le Parc Naturel Régional du Queyras (PNRQ), ce guide s'appuie également sur des entretiens réalisés avec des organisateurs de courses emblématiques, ainsi que des exemples de bonnes pratiques éprouvées dans d'autres régions.

Vous y trouverez des outils et conseils sur les étapes à suivre pour le bon déroulement de votre événement, du tracé de l'itinéraire jusqu'à la remise en état du site post-événement. Le guide met l'accent sur l'implication des acteurs locaux et le respect des milieux naturels. En outre, il propose une série d'engagements clés en matière de gestion des déchets, de transports, restauration responsable et de respect du voisinage.

À la fin de ce guide, vous trouverez un cahier technique composé de différentes fiches pratiques pour vous aider dans la mise en œuvre de votre événement, avec notamment un ensemble ressources et de contacts utiles.



GLOSSAIRE

Vous trouverez ci-dessous les accronymes présents dans ce guide :

• PNRQ : Parc Naturel Régional du Queyras

• PNE: Parc National des Ecrins

• CCGQ : Communauté de Communes du Guillestrois Queyras

• OTGQ: Offices du Tourisme du Guillestrois-Queyras

• ENS: Espace Naturel Sensible

• DDT : Direction Départementale des Territoires



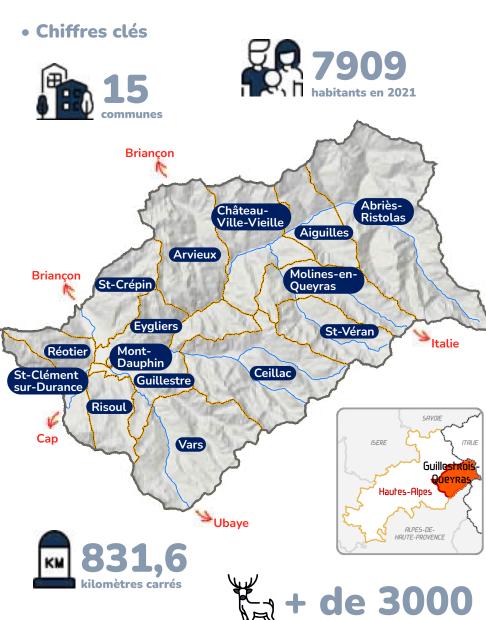
SOMMAIRE

01	PRÉSENTATION DU TERRITOIRE DU GUILLESTROIS-QUEYRAS	p. 06
	Chiffres clés	
	Un territoire d'exception	
02	ENJEUX ET OBJECTIFS DU GUIDE	p. 10
	Qu'est-ce qu'une manifestation sportive de pleine nature ?	
•	Protéger le territoire	
03	PRÉCONISATIONS GÉNÉRALES POUR LIMITER LES IMPACTS DES ÉVÈNEMENTS SPORTIFS	p. 12
	Les recommandations globales par sport	
	Les impacs sur les activités agricoles	
	Les impacts sur les activités forestières	

Les impacts sur l'environnement

04	LES ÉTAPES À SUIVRE POUR METTRE EN PLACE UN ÉVÉNEMENT SPORTIF	p. 18
•	Définir la date de l'événement	
•	Définir le parcours, réaliser un état des lieux du site	
	Impliquer les acteurs du territoire dans la démarche	
•	Demander les autorisations et faire les déclarations nécessaires	
•	Mettre en place un balisage ou/et une signalétique	
•	Sensibiliser le grand public dans les activités proposées	
•	Remettre le site en état et faire le bilan avec les acteurs	
05	LES THÉMATIQUES TRANSVERSALES POUR UN ÉVÉNEMENT ÉCO-RESPONSABLE	p. 40
	Gestion des déchets	
6	Transports	
6 6	Restauration responsable	
	Respect du voisinage	
06	ANNEXES : CAHIER TECHNIQUE	p. 50
	Fiches techniques	
•	Annuaire	

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE DU GUILLESTROIS-QUEYRAS



espèces de faune et flore recensées









kilomètres cumulés de pistes et itinéraires dédiés à l'ensemble des activités nordiques

2,5 millions de nuitées touristiques en 2017-2018

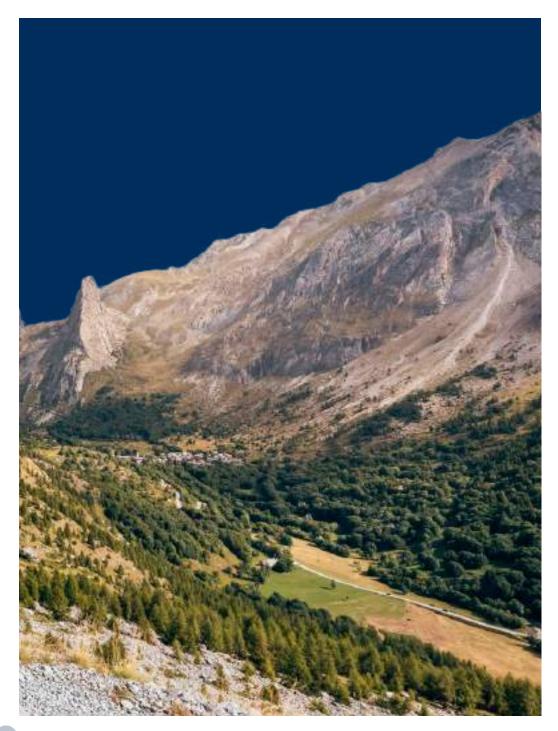


exploitations agricoles en 2022

La Communauté de Communes du Guillestrois-Queyras, située dans les Hautes-Alpes, est un territoire à la fois rural et très touristique, connu pour ses paysages grandioses et la biodiversité exceptionnelle au'il abrite. Elle accueille de nombreux événements sportifs majeurs, dont la course de VTT Alps Epic, le Trail des Étoiles ou le Grand Raid du Guillestrois-Queyras. À titre d'exemple, ce dernier propose plusieurs parcours, allant jusqu'à 170 km, et a attiré environ 400 coureurs par course.

Au-delà de ces grands événements sportifs, le Guillestrois-Queyras offre tout au long de l'année un ensemble varié d'animations culturelles et sportives, consolidant ainsi sa réputation en tant que destination privilégiée pour les passionnés de nature et de sports en plein air.

6

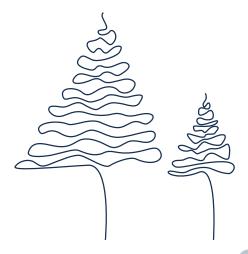


• Un territoire d'exception

Organiser un événement dans cet environnement naturel exceptionnel est une opportunité unique. La Communauté de Communes du Guillestrois-Queyras est réputée pour ses paysages variés et remarquables, allant des montagnes escarpées aux lacs d'altitude. Elle abrite le Parc Naturel Régional du Queyras, le Parc National des Ecrins, la réserve naturelle de Ristolas Mont Viso et plusieurs zones protégées Natura 2000. Il offre des activités variées. notamment des sports de plein air comme le trail, la randonnée, le VTT, les sports aériens et le ski.

Depuis des années, le territoire et ses différents acteurs s'engagent dans la protection de ce patrimoine naturel. Afin de pouvoir accueillir des événements à long terme, il est crucial de respecter et de préserver la diversité des paysages et des écosystèmes sur le territoire.

Guillestrois-Queyras proche de l'Italie, et plusieurs cols et passages de montagne relient cette région à l'Italie, comme le Col Agnel, l'un des plus hauts cols routiers des Alpes, offrant un accès direct à la région piémontaise. Ces routes sont populaires parmi les cyclistes et les randonneurs, offrant des paysages spectaculaires des parcours pittoresques. Le territoire bénéficie également de divers projets de coopération transfrontalière financés l'Union européenne, visant à renforcer les liens culturels. économiaues environnementaux entre les régions frontalières de France et d'Italie.



ENJEUX ET OBJECTIFS DU GUIDE

• Qu'est-ce qu'une manifestation de pleine nature ?

Une manifestation de pleine nature est une épreuve, une course, un rassemblement ou encore une compétition sportive dans un lieu précis et limité dans le temps. Cette manifestation peut être autour d'un ou de plusieurs sports comme le trail, le VTT, la randonnée, etc. Elle doit se dérouler, en totalité ou en partie, sur une voie publique ou ouverte à la circulation publique.



Sports de nature (art.L311-1 du code du sport)

«Les sports de nature s'exercent dans des espaces ou sur des sites et itinéraires qui peuvent comprendre des voies, des terrains et des souterrains du domaine public ou privé des collectivités publiques ou appartenant à des propriétaires privés ainsi que des cours d'eau domaniaux ou non domaniaux. Exemples: Trail, VTT, etc.»



Manifestation sportive (art.L331-2 code du sport

«Toute compétition, rencontre, démonstration ou manifestation publique de quelque nature que ce soit, dans une discipline sportive, qui n'est pas organisée ou autorisée par une fédération sportive agréée fait l'obiet d'une déclaration à l'autorité administrative un mois au moins avant la date de la manifestation prévue.»

• Protéger le territoire

La préservation des paysages exceptionnels et de la biodiversité unique du Guillestrois-Queyras, véritable joyau des Hautes-Alpes, est au cœur des politiques publiques du territoire. Ce guide a pour vocation de permettre à tout événement organisé sur ce territoire de s'inscrire dans cette dynamique de préservation du territoire ainsi que du respect de ses habitants, que ce soit en amont, pendant ou après l'événement.

Avant l'événement, une préparation minutieuse des parcours et une évaluation des impacts environnementaux sont indispensables.

Pendant l'événement, une gestion rigoureuse des déchets, des transports, de la restauration est cruciale pour minimiser l'empreinte écologique.

Après l'événement, la remise en état du site est essentielle pour rendre les lieux aussi propres et praticables qu'avant le passage des coureurs.

Pour permettre cela. une collaboration efficace bienveillante doit être menée avec les acteurs locaux tout au long de l'organisation de l'événement.

Cette approche éco-responsable assure que le Guillestrois-Queyras reste un havre de beauté et de sérénité pour les amateurs de nature et de sports en plein air, ainsi que pour les habitants. Notre objectif est de vous fournir les outils nécessaires pour organiser des événements qui respectent l'environnement, réduisent les impacts négatifs, et contribuent positivement à la conservation et à la promotion de la biodiversité. Merci de votre engagement. Ensemble, nous pouvons faire une réelle différence et garantir que chaque événement soit en harmonie avec la nature qui nous entoure.





PRÉCONISATIONS GÉNÉRALES POUR LIMITER LES IMPACTS DES ÉVÈNEMENTS SPORTIFS

Chaque fédération sportive édite des règles spécifiques à respecter lors de votre manifestation. Vous pouvez retrouver ci-dessous, les impacts potentiels et les préconisations liées aux sports les plus pratiqués en compétition sur le territoire du Guillestrois-Queyras. Les documents complets peuvent être retrouvés sur <u>les sites des</u> fédérations délégataires.





a) Les recommandations globales par sport

Les recommandations ci-dessous sont issues des Règles Techniques de Sécurité (RTS) édictées par les fédérations, elles ne sont donc pas spécifiques au territoire du Guillestrois-Queyras.

- Course d'orientation: Favoriser le déplacement des coureurs sur les espaces naturels les moins sensibles. Imposer un sens unique de circulation.
- Multisports/RAID: Si vous organisez un Raid multisport, la fédération délégataire sera celle de Triathlon. Demander à l'ONF, aux gestionnaires des espaces naturels ou aux communes, les emplacements à privilégier, puis demander une autorisation. Si des bivouacs ont lieu, l'accord du propriétaire public ou privé est indispensable. Respecter les interdictions et ne pas bivouaquer dans les prés, fauchés ou non.
- Trail: Rester sur les sentiers existants. Respecter les lieux de travail et de vie des alpagistes ainsi que des forestiers.
- VTT: Adapter sa vitesse à proximité des zones sensibles.
- Parapente: Ne pas atterrir dans les prairies fauchées ou non fauchées, ni sans l'accord de l'agriculteur. Décollage et atterrissage à éviter à proximité des troupeaux.
- **Ski de randonnée :** Faire attention aux jeunes arbres. Rester discret et veiller à ne pas déranger la faune sauvage, (ne pas suivre les traces d'animaux). Respecter les réglementations, notamment les zones protégées l'hiver.

Préconisations générales :

- · Demander les autorisations nécessaires,
- · Concerter les acteurs du territoire,
- · Sensibiliser les participants.





b) Les impacts sur les activités agricoles

 Impact : Détérioration des prairies due au piétinement (coureurs et/ou public). Destruction des cultures et de la ressource en herbe alimentant les troupeaux.

Préconisations : Rester sur les sentiers. Ne pas traverser de prairies, fauchées ou non, sans l'accord de l'agriculteur exploitant.

• Impact : Dérangement des troupeaux domestiques lié au bruit causé par la fréquentation exceptionnelle.

Préconisations : Contacter en amont les alpagistes pour éviter au maximum les zones avec troupeaux. Si troupeau, ralentir à l'approche de celui-ci.

Impact : Courses nocturnes : dérangement des chiens de protection qui ne sont plus à l'affût la nuit.

Préconisations : Dans certains cas, décaler les horaires pour éviter de traverser des troupeaux à l'aube, à la tombée de la nuit et durant la nuit.

Impact: Création de nouvelle fréquentation induite par la manifestation (reconnaissance du parcours en amont, présence du public pendant et parcours refait après).

Préconisations : Plafonner le nombre de participants. Ne pas rendre public le tracé et demander aux participants de désactiver leur partage de trace pendant la course. Rester sur les sentiers balisés.

Impact : Impact des déjections humaines ou canines qui transmettent des parasites et maladies aux troupeaux domestiques et à la faune sauvage.

Préconisations : Installer suffisamment de toilettes sur les zones de départ. Aborder cet impact dans le briefing écrit et oral des coureurs.



c) Les impacts sur les activités forestières

 Impact: Danger pour les participants si le parcours traverse un chantier forestier.

Préconisations : Se renseigner sur les chantiers forestiers et adapter son parcours pour les éviter.

Impact : Dérangement des troupeaux domestiques lié au bruit causé par la fréquentation exceptionnelle.

Préconisations : Demander l'autorisation aux propriétaires et se renseigner auprès de l'ONF sur la possibilité d'aménager un site.



d) L

d) Les impacts sur l'environnement

Impact : Dégradation des sentiers.

Préconisations : Limiter l'utilisation des bâtons notamment dans les espaces les plus sensibles (humides notamment). Concernant le VTT, éviter les espaces les plus sensibles et utiliser les sentiers spécifiques aux VTT, se préoccuper de leur remise en état en aval de la compétition.

• Impact: Création de nouveaux sentiers et destruction des espaces naturels hors sentiers.

Préconisations : Utiliser les sentiers existants et balisés. Balisage et signalétique clairs. Pénalités pour les participants qui coupent les virages.

- Impact : Écrasement de nids, couvées. Piétinement de la flore.
 Préconisations : Rester sur les sentiers et interdire le public dans les zones concernées. Restrictions saisonnières ou climatiques.
- Impact : Dérangement de la faune sauvage à proximité du tracé.
 Préconisations : Rester sur le tracé. Ralentir en cas de rencontre avec un animal. Limiter les nuisances sonores.
- Impact: Dérangement des rapaces.
 Préconisations: Se renseigner sur les zones à éviter (bulles de quiétude sur le site biodiv'sport).
- Impact: Courses nocturnes: dérangement intensif de la faune sauvage et pollution lumineuse causée par les frontales.
 Préconisations: Éviter les courses de nuit pour ne pas déranger la faune sauvage et dissuader les participants de s'entraîner la nuit.
- Impact: Risque de feux de forêt
 Préconisations: Signaler aux participants l'interdiction d'allumer des feux, réchauds, etc.

• Impact : Création et dispersion des déchets par les participants et par le public sur l'itinéraire et sur les zones de départ-arrivée.

Préconisations : Organiser et faciliter le tri sélectif sur les zones de rassemblement. S'assurer d'enlever le balisage et de ramasser les déchets. Pénalités pour les participants qui jettent des déchets.

• Impact : Érosion des sols hors sentiers par le public. Tassement du sol excessif (spectateurs, organisateurs, bénévoles).

Préconisations : Plafonner le nombre de participants, anticiper le flux de spectateurs et éviter les zones les plus sensibles en vous renseignant auprès du PNR.

• Impact: Forte fréquentation (spectateurs, organisateurs, bénévoles) qui entraîne une pollution sonore. Impact lié au bruit (haut-parleurs, musique, commentaire).

Préconisations : Plafonner le nombre de participants et anticiper le flux de spectateurs. Réduire au maximum le son des hautparleurs.

• Impact : Pollution et destruction des milieux causés par les véhicules motorisés d'organisation.

Préconisations : Limiter l'usage des véhicules motorisés aux situations indispensables (secours).

 Impact: Impacts liés aux images pour média (survol de drone, attraction de la destination suite aux images).

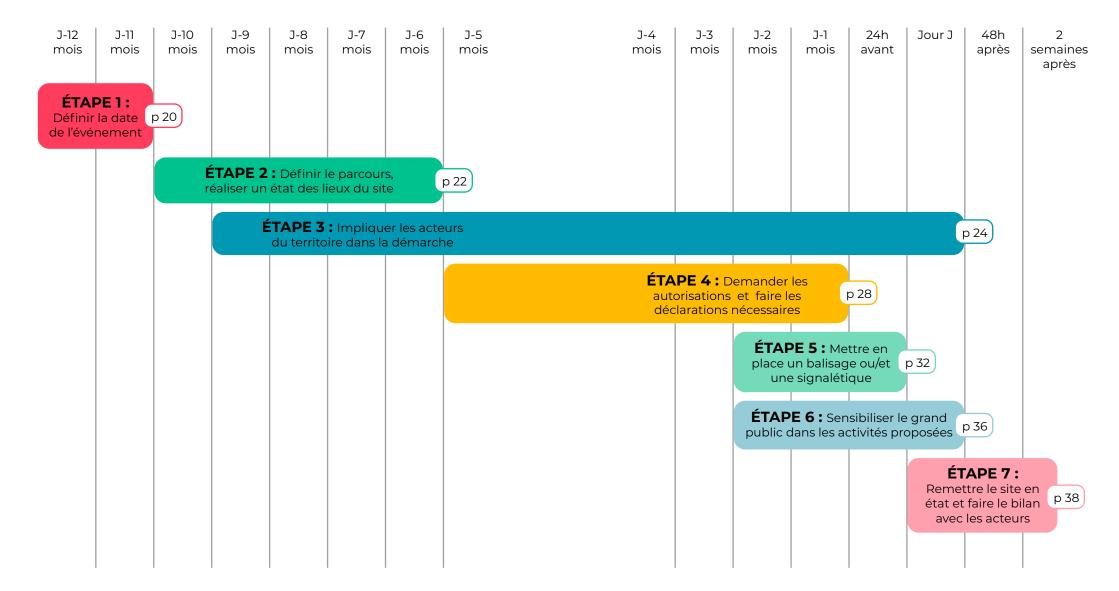
Préconisations : Se renseigner sur les réglementations des drones. Ne pas publier les tracés.

• Impact: Impact sur la ressource en eau : rivières, milieu karstique, abreuvoir, points d'eau, lacs.

Préconisations : Attention à ne pas gaspiller et souiller la ressource en eau.

 Impact : Artificialisation du milieu pour l'événement
 Préconisations : Artificialiser le moins possible le milieu et s'assurer d'avoir toutes les autorisations nécessaires.

LES ÉTAPES À SUIVRE POUR METTRE EN PLACE UN ÉVÉNEMENT SPORTIF



ÉTAPE 1 : Définir la date de l'événement

.....



Objectifs

• Trouver une période qui impacte le moins possible la biodiversité et les activités du territoire



Avec qui?

· Gestionnaires et acteurs du territoire (Communes, PNRQ ou PNE, OT, CCGQ)



Avec quoi?

- · Calendrier des périodes à forts enjeux sur le territoire **Fiche technique n°1**
- · Calendrier des manifestations (disponible auprès de l'Office du Tourisme), calendrier des fédérations
- · L'outil <u>biodiv'sport</u>



Pourquoi cibler les périodes avec le moins de croisement d'activités ?

- · Limiter les impacts négatifs sur la faune et la flore
- · Préserver la sécurité des usagers et l'état des sentiers
- · S'assurer de ne pas déranger les troupeaux domestiques
- · Éviter un doublon d'événement à la même date sur le territoire
- · Éviter les conflits d'usage entre activités touristiques, de loisirs, activités économiques, etc.

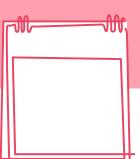


Comment?

- Définir une date en vous appuyant sur les fiches techniques mises à disposition
- Communiquer la date pressentie à la commune, au PNE ou PNRQ et à la CCGQ bien en amont de l'événement afin d'éviter un doublon sur le territoire et de pouvoir réaliser une communication efficace. La CCQG et ses partenaires (OTGQ et PNRQ ou PNE) donnent leur avis à l'organisateur.

Pour aller plus loin

Selon la météo prévue le jour J, l'organisateur doit anticiper la possibilité d'annuler l'événement ou de modifier le tracé afin de ne pas mettre en péril la sécurité des participants et l'état du site.



ÉTAPE 2 : Définir le parcours, réaliser un état des lieux du site



Objectifs

· Planifier le parcours en tenant compte dede l'aménagement et de la capacité d'accueil du site, de l'état écologique du site, des risques d'érosion, des périodes et zones de reproduction...

- · Préserver la sécurité des usagers et celui de l'état des sentiers en choisissant un tracé adapté en fonction de la saison
- Prendre en compte les enjeux environnementaux pour limiter l'impact de la manifestation
- · Prendre en compte les activités économiques ou de loisirs susceptibles d'être sur les parcours
- · Respecter la réglementation des sites naturels



Avec qui?

- · Les gestionnaires d'espaces protégés : le PNRQ et le PNE peuvent vous aider à les identifier sur leur territoire (Fiche technique n°2)
- · Les gestionnaires de l'équipement local concerné : CCGQ, commune ou club local
- · Les communes concernées par l'itinéraire
- · Les propriétaires et usagers concernés par l'itinéraire prévu (agriculteurs, propriétaires privés, ONF, Fédération de Chasse, etc.)



Avec quoi?

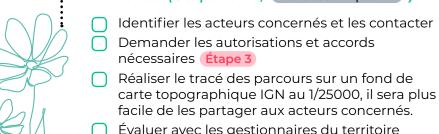
- Périmètres de protection paysagers et environnementaux (sites classés, réserves et sites Natura 2000) sur les cartes dédiées sur Géoportail.fr
- Carte des sites naturels du territoire Fiche technique n°2
- · L'outil biodiv'sport
- · Annuaires de contact Annexe



Comment?

- Identifier les zones spécifiques où passe le parcours
 - · Terrains privés ?
 - · Espaces naturels réglementés?
 - · Communes?
 - · Chantiers forestiers?
 - · Pâturages?
 - Terrains agricoles ?
 - · Zones de chasse?

Astuce : Pour cela, vous pouvez vous rapprocher des communes et utiliser les cartes (Géoportail.fr, Fiche technique n°2)





Pour aller plus loin

- Les services administratifs liés aux sites protégés sont là pour vous aider à avoir un moindre impact sur ceux-ci. Les solliciter le plus en amont possible vous évite d'avoir à revoir votre itinéraire, voire de vous le voir interdire.
- Prévoir un itinéraire de repli si la météo s'avère défavorable le jour J afin de ne pas mettre en péril la sécurité des participants et l'état du site.
- · Attention! Ne communiquez pas trop vite! La facilité de la communication via les réseaux sociaux permet aujourd'hui de toucher très rapidement de nombreuses personnes. Ne grillez pas les étapes et ne communiquez que lorsque le projet est abouti sous peine de nombreuses déconvenues.



ÉTAPE 3 : Impliquer les acteurs du territoire dans la démarche



Objectifs

· S'inscrire dans une démarche de concertation avec les différents acteurs du territoire, afin de demander les autorisations nécessaires à la manifestation et la traversée de terrains, mais aussi de prévenir ceux qui vivent ou travaillent sur le territoire

· Éviter les conflits d'usages pendant la manifestation



Avec qui?

- · Gestionnaires du territoire
- Acteurs concernés



Avec quoi?

- · Annuaires de contact Annexes
- Modèles de courriers (propriétaires, communes)
 Fiche technique n°4 et 5



Comment?

Concerter les acteurs et communiquer tout au long de la préparation de la manifestation, en engageant un réel échange avec eux (mails, téléphone, réunion d'échange...). Pour contacter les propriétaires privés, il peut être utile de leur présenter les parcours de la manifestation ainsi que l'assurance de l'association, spécifiant que le locataire / propriétaire n'est pas responsable des dégradations potentielles.



- Mairie
- Habitants
- · Propriétaires des terrains traversés



FORÊTS

- · Office National des Forêts
- · Centres régionaux de propriété forestière
- · Chambre d'Agriculture (service forêt)
- · Propriétaires privés







ESPACES AGRICOLES

- · Agriculteur ou alpagiste
- · Propriétaires privés

ESPACES NATURELS

- PNR du Queyras
- · Parc National des Écrins
- · Office Français de la Biodiversité
- · Conservatoire d'Espaces naturels
- Direction Départementale des Territoires
- · Ligue de Protection des Oiseaux



ZONE DE CHASSE

- · Fédération Départementale de Chasse
- · Association Communale de Chasse Agréée







Gestionnaires d'espaces naturels et sites réglementés : PNR, CEN, PNE, etc. · Pour l'évaluation d'incidence Natura 2000 (<u>Formulaire</u> <u>d'incidence Natura</u> 2000) 6 mois avant

· Pour connaître les réglementations et préconisations spécifiques au milieu

ONF (si traversée de forêt gérée par l'ONF)

Alpagistes ou

agriculteurs (si

traversée d'alpage ou

de terrain agricole)

· Pour avoir les informations sur les chantiers forestiers prévus

· Pour connaître les

· Pour éviter qu'une

activité de chasse

du parcours de la

jours de chasse

ait lieu proche

manifestation

· Pour demander un

préconisations lors du passage de ma course

· Pour être prévenu

de la présence des

accord de passage

· Pour avoir des

en alpage.

troupeaux

4 mois avant

4 mois avant

Communes traversées

 Pour avoir une autorisation de passage. 4 mois avant

· Pour demander les contacts des propriétaires des terrains traversés par les parcours.

· Pour être informés des arrêtés municipaux ayant un impact sur la manifestation.

· Pour avoir des informations sur les chantiers forestiers privés qui se situeraient sur le parcours. Habitants

Associations

Communales de

Chasse Agréées (si la

manifestation à lieu

en période de chasse)

· Pour les prévenir de la tenue d'une manifestation

· Pour recruter des bénévoles ou participants locaux 3 mois avant

3 mois avant

Propriétaires des terrains traversés (dans la mesure du possible) Demander un accord écrit de passage des propriétaires 4 mois avant

LPO

· Pour connaître les milieux fragiles à éviter

6 mois avant

Attention

L'absence de concertation avec l'un des acteurs (pour demander une autorisation de passage ou prévenir de l'événement) peut nuire à la tenue de l'événement et / ou empêcher son renouvellement l'année suivante.

ÉTAPE 4 : Demander les autorisations et faire les déclarations nécessaires



Objectifs

- · Respecter le cadre législatif pour assurer la tenue de la manifestation
- · S'assurer d'avoir respecté toutes les étapes afin d'éviter une annulation de la manifestation ou à un non renouvellement l'année suivante
- · Faire valider par l'autorité compétente le moindre impact sur les zones protégées

Cadre légal à respecter pour les manifestations sportives sur la voie publique ou sur des circuits, terrains et parcours :

1

SANS

véhicules terrestres à moteur (manifestation pédestre, cycliste, équestre, ...)

SANS

chronométrage ou classement et horaire fixé à l'avance

inférieur à 100

à 100 participants

RIEN À DÉCLARER

SUPÉRIEUR

à 100 participants

DÉCLARATION

I mois avant À la préfecture ou à la mairie si la manifestation se déroule sur le territoire d'une seule commune

DÉCLARATION

AVEC

chronométrage ou classement

2 mois avant ou 3 mois avant si plusieurs départements sont concernés

À la préfecture ou à la mairie si la manifestation se déroule sur le territoire d'une seule commune

7

AVEC

véhicules terrestres à moteur

SANS

· classement ou temps imposé ou chronométrage

ET

 sur la voie publique ou ouverte à la circulation publique dans le respect du Code de la route

CONCENTRATION

SUPÉRIEUR

à 50 véhicules

circuit permanent homologué pour la discipline

SUR

SUR

AVEC

· classement ou

temps imposé ou chronométrage

OU

· une présentation

organisée pour de

spectateurs

MANIFESTATION

- circuit permanent, terrain ou parcours
- **OU** circuit homologué mais dans une discipline différente de celle prévue par l'homologation
- **OU** sur la voie publique ou ouverte à la circulation publique

RIEN À DÉCLARER

INFÉRIEUR

à 50 véhicules

DÉCLARATION

2 mois avant ou 3 mois avant si 20 départements ou plus sont concernés À la préfecture

DÉCLARATION

2 mois avant À la préfecture

AUTORISATION

3 mois avant À la préfecture





Avec qui?

- Préfecture
- · Département si l'événement concerne des routes départementales
- · CCGQ et ses partenaires
- Mairies
- · Gestionnaires d'espaces naturels protégés



Avec quoi?

· La plateforme gouvernementale de déclaration de manifestation :

https://declaration-manifestations.gouv.fr/inscription/ organisateur

- · Modèles de courriers Fiche technique n°4 et 5
- · Annuaires de contacts **Annexes**

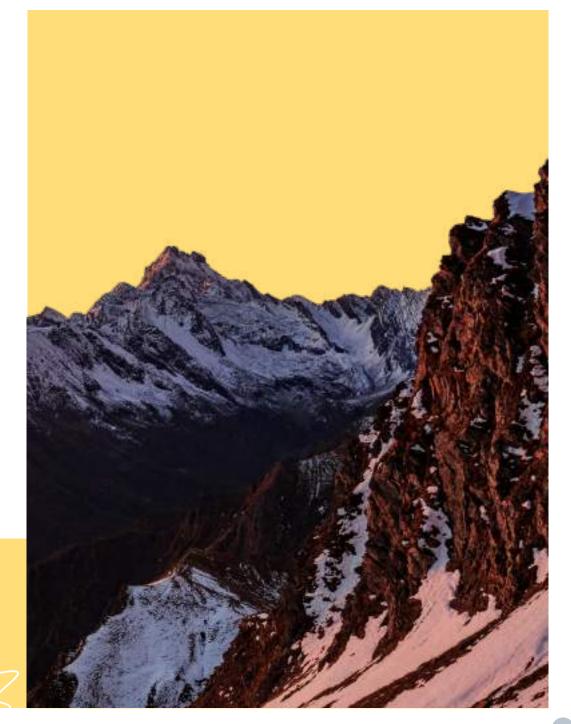


Comment?

- Contacter la CCGQ bien en amont de la manifestation pour engager l'échange et présenter le projet
- Déclarer la manifestation auprès de la préfecture au plus tard 1 mois avant (délai obligatoire), si possible plus tôt
- Concerter tous les acteurs concernés pour obtenir les autorisations nécessaire, notamment les mairies **Étape 3**

Pour aller plus loin

- · Pour l'usage de drônes, une déclaration spécifique doit être faite auprès de la préfecture (via le portail <u>Alpha Tango</u> ou par courriel).
- Se renseigner auprès des gestionnaires sur les réglementations des espaces naturels qui limitent le survol de la zone (survol des aires de nidification interdit).



ÉTAPE 5 : Mettre en place un balisage ou/et une signalétique



Objectifs

- · Sécuriser la course et protéger les zones sensibles
- · Éviter la détérioration des milieux fragiles
- · Limiter les conflits d'usage avec les autres usagers



Avec qui?

- · Gestionnaire d'espaces naturels
- Propriétaires
- Bénévoles
- · Communes



Avec quoi?

· Réglementation spécifiques des fédérations délégataires (Partie 3)



Comment?

En tant qu'organisateur, vous êtes responsable de la pose et de l'enlèvement du balisage. Il est nécessaire en amont de contacter les propriétaires privés et publics pour obtenir les autorisations.

Étape 3

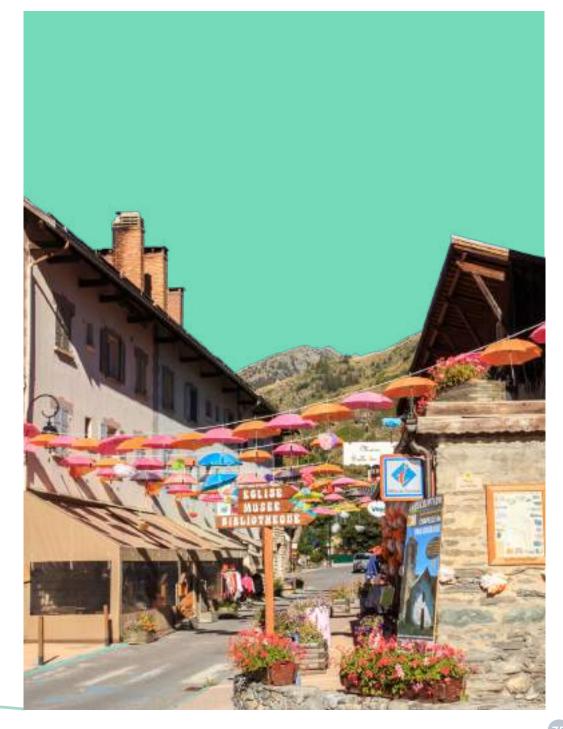
1 Le balisage

	Réaliser un plan de balisage. Dans les espaces naturels réglementés, décider des parcours, et donc du balisage, en concertation avec le gestionnaire d'espace naturel.
	Ne pas poser de balisage permanent. S'assurer que le balisage est accroché correctement pour qu'il ne s'envole pas.
	Si les parcours traversent un alpage, s'assurer de poser les balises de manière à ce qu'elles ne soient pas ingérées par les animaux
	Le balisage est clair pour éviter les dégradations de milieux sensibles et la création de coupes de sentiers.
	Si la manifestation est nocturne, utiliser un dispositif réfléchissant.
	Privilégier les matériaux réutilisables et recyclables. Utiliser des rubalises en tissu réutilisables ou biodégradables en amidon de maïs, notamment s'il y a un contact avec les troupeaux. Si besoin de baliser au sol, privilégier la farine ou la craie.
	Espacer les balises en fonction du terrain, de la météo, de la visibilité (nuit et jour).
	Poser le balisage au plus tard 24 heures avant le jour J. Le balisage est réalisé à pied ou à vélo (pas de véhicules motorisés).
	Les bénévoles vérifient le balisage en mode course avant le départ des participants
	Enlever le balisage rapidement : 24 heures après. Débalisage réalisé à pied ou à vélo (pas d'utilisation de véhicules motorisés).

2 La signalétique

Les éléments qui nécessitent d'être signalés :

- Les zones dangereuses : falaises à proximité, glissement de terrain, etc, et les espaces naturels sensibles pour éviter que le public ne les traverse.
- Les zones sensibles où les bâtons sont interdits
- Les zones avec une présence de troupeaux, et les consignes à respecter
- Les postes de secours et ravitaillements
- Les zones de transports, les parkings



ÉTAPE 6 : Sensibiliser le public



Objectifs

- · Sensibiliser les participants, les bénévoles et le public aux bons gestes à adopter en milieux naturels
- · Faire découvrir le territoire au grand public, ses enjeux, sa faune, sa flore et l'importance de le respecter



Avec qui?

- Bénévoles
- \cdot CCGQ et ses partenaires (Offices de tourisme, PNRQ, PNE...)
- · Associations de protections de l'environnement
- Participants et public



Avec quoi?

- · Une signalétique adaptée
- Exemples de règlement ou de charte du participant (Fiche technique n°6)
- Documents ressources de sensibilisation et communication **Fiche technique n°7**
- Sur le pastoralisme : se référer au site https://www.pasto-kezako.fr/
- · Annuaire des contacts des mairies Annexes



Comment?

	Sensibiliser avant, pendant, et après la manifestation via le site internet, les réseaux sociaux, une newsletter, les réunions de bénévoles
	Désigner des bénévoles environnement, qui s'occupent de la sensibilisation et du bon respect du règlement.
	Contacter le PNRQ et/ou le PNE pour demander l'appui d'éco-volontaires ou des supports de sensibilisation.
	Contacter l'Office du tourisme pour obtenir des supports de communication et de sensibilisation
	Proposer à des associations de tenir un stand ou une animation le jour de la manifestation.
	Mettre dans le sac du coureur un petit livret des bonnes pratiques.
	Sensibiliser les participants lors de la remise des dossards.
	Rappeler les consignes au micro, lors du briefing sécurité avant le début de la course.
	Valoriser la démarche en parlant des actions éco-responsables sur le site internet.

Pour aller plus loin

- · Limiter le nombre de participants à la course pour éviter un piétinement trop important des espaces.
- · Instaurer un engagement lors de l'inscription. Le participant doit signer les conditions d'une charte.
- · Instaurer des pénalités en cas de coupe de sentier ou de dégradation par les participants.
- · Organiser une randonnée découverte de sensibilisation à destination des accompagnants.



ÉTAPE 7 : Remettre le site en état et faire le bilan suite à l'évènement





- · Remettre le site en état, préserver les espaces naturels et leur biodiversité
- · Évaluer ma démarche
- Remettre son événement en question lors du bilan, comprendre comment améliorer son événement pour les années à venir en prenant connaissance des points positifs et négatifs



Avec qui?

- · PNRQ, PNE
- · Gestionnaires des espaces naturels
- · CCQG
- Bénévoles
- Agriculteurs concernés
 Communes concernées



Avec quoi ?

- · Modèle de compte-rendu (Fiche technique n°8)
- · Bilan et auto-évaluation Fiche technique n°9
- · Mail aux participants et communes



Comment 1

1 Remettre le site en état

- Un serre-file enlève le balisage et les déchets potentiels immédiatement après la manifestation. Un contrôle du parcours est réalisé dans les 48 heures.
- Restaurer les sentiers dégradés si nécessaire.
- Verser une contribution au territoire pour financer l'entretien des sentiers, informer les participants qu'une part des frais d'inscription sera reversée à cet effet ou proposer un don volontaire lors de l'inscription.

Evaluer sa démarche

- Organiser une réunion avec l'équipe d'organisation, les acteurs du territoires (CCGQ et ses partenaires), les bénévoles. Faire bilan de la démarche, se demander comment l'améliorer pour l'année suivante
- Établir un compte-rendu des actions menées
- Réaliser une enquête auprès des participants



LES THÉMATIQUES 05 **TRANSVERSALES POUR UN ÉVÉNEMENT ÉCO-RESPONSABLE**



Gestion des déchets

Objectifs:

- · **Réduire** l'impact environnemental en évitant la pollution des sols et cours d'eau par les déchets abandonnés.
- · Limiter leur production (emballages, balises...) et trier / recycler les déchets.
- · Respecter les réglementations environnementales strictes en adoptant une attitude écoresponsable.
- · Inspirez des comportements éco-responsables chez les participants et améliorez l'attrait visuel du site et l'image du territoire

Avec aui?

- SMITOMGA
- Participants
- Public
- Bénévoles

Avec quoi?

· Conteneurs de tri adaptés, matériel réutilisable

Pistes d'actions à destination des participants :

· Aménager des espaces d'hygiène Limiter l'usage du plastique en disposant des points d'eau afin de permettre à chaque participant de pouvoir remplir sa gourde ou son gobelet. Proposer des toilettes Départ / Arrivée : mettre à disposition des toilettes sèches pour limiter la consommation d'eau et l'impact sur les milieux. (Prestataires existants : Chlorophylle, Popos et Copeaux...) Délimiter des zones fumeurs Délimiter des zones fumeurs avec cendriers et sensibiliser les fumeurs à leur importance environnementale. Limiter la production de déchets

Uti	liser de la vaisselle réutilisable ou, à défaut, biodégradable et
COI	npostable conformément à la norme. Fonctionner avec des
COI	nsignes pour les assiettes et gobelets réutilisables (ou informe

les participants d'avoir leur gobelet).

Privilégier l'eau du robinet ou des jerricans pour limiter l'usage de bouteilles.

Inciter les participants à trier tout au long de la journée en mettant en place des points de tri sélectifs des déchets avec des panneaux de rappel pour savoir où jeter quoi.

Mettre en place un système de collecte

Définir une équipe de bénévoles assignée à la gestion des déchets.

Installer des poubelles de tri sur l'événement. Le SMITOMGA propose un accompagnement pour diagnostiquer vos besoins et trouver des solutions adaptées. Il met à disposition gratuitement des gobelets réutilisables et un écopack (poubelles de tri, cendriers, etc.).

• Prévoir une signalétique réutilisable ou biodégradable

Utiliser une signalétique réutilisable (balises, panneaux, fléchage, lignes d'arrivée). Pour un événement unique, favoriser la location pour des événements réguliers, opter pour des éléments modulables recyclés et personnalisables.

• Responsabilisation les participants dans la gestion des déchets

- Engager les participants à signer un règlement strict de protection environnementale, remis avant la course, incluant l'interdiction d'abandonner des déchets sur le parcours.
- Mettre en place des pénalités appliquées en cas de non-respect du règlement ou de dégradation. Par exemple : jet de détritus (acte volontaire) par un concurrent ou un membre de son entourage = Pénalité 1 heure.

Pour aller plus loin

- Mettre en place une collaboration avec des associations qui distribuent des cendriers de poche, ou proposer un stand où les participants peuvent fabriquer leur propre cendrier à partir de bouteilles en plastique.
- · Après la manifestation, donner les denrées restantes aux associations, banques alimentaires ou bénévoles.
- · Faire un bilan de la production de déchets durant la manifestation pour les réduire l'année suivante.





Objectifs:

- Encourager les transports en commun pour réduire le nombre de véhicules, fluidifier la circulation.
- Libérer de l'espace en diminuant les besoins en stationnement grâce à moins de véhicules individuels, élément crucial dans les zones contraintes.
- **Diminuer** la pollution, une meilleure qualité de l'air et moins d'émissions de gaz à effets de serre, pour le bénéfice des participants et résidents.
- **Réduire** le bruit en diminuant le trafic routier, créant un environnement plus agréable pour l'événement et pour les riverains.

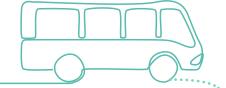
Avec qui?

- ·CCGQ
- · Office du Tourisme
- Mairie
- Bénévoles

Avec quoi?

- · Plateformes de covoiturage, par exemple Mobicoop
- · Plan du réseau de transports en commun du territoire :

https://www.ccguillestroisqueyras.fr/ vivre/deplacements/navettes-ete/



Pistes d'actions à destination des participants :

Promouvoir le covoiturage Encourager le covoiturage en partageant des plateformes utiles aux participants comme Mobicoop, Blablacar... Inciter les participants avec des réductions sur les frais d'inscription ou des places de stationnement prioritaires. Inscrire l'événement sur un site de covoiturage (TOGETZER ou Mobicoop) Prévoir, un parking éphémère afin d'accueillir les participants, tout en les invitant à se garer sur les zones autorisées. Communiquer sur les modes de transports en commun possibles Transmettre un maximum d'informations à propos des modes de transport en commun disponibles (sur le site internet et la newsletter de l'événement). Rendre visible le plan de mobilité des bus sur le territoire. En vous rapprochant de la Communauté de Commune vous pouvez également demander une tarification préférentielle pour les participants afin de rendre ce moyen de transport plus attractif. Contacter les Offices du Tourisme et la CCGQ pour voir s'il est possible d'organiser des navettes reliant un centre-ville au point de départ de l'événement. Sensibiliser les participants et bénévoles sur l'impact du transport. Encourager les mobilités douces (vélo, marche) Encourager les participants à utiliser les méthodes douces

Pour aller plus loin

· Faire appel à un prestataire pour prévoir la possibilité d'une location vélo et le stationnement des vélos sur l'événement.

(marche, vélo) pour se rendre sur le site de l'événement.

•••••

· Récompenser les participants qui utilisent des modes de transports doux en offrant une boisson par exemple.



Objectifs:

- Soutenir les producteurs locaux, en achetant des produits alimentaires localement, vous soutenez l'économie régionale et valorisez les agriculteurs et artisans.
- Favoriser le circuit court et réduire les émissions de CO2 liées au transport.
- Réduire le gaspillage : les produits locaux, souvent plus frais, ont une durée de conservation plus longue, ce qui diminue le gaspillage alimentaire. Les produits non emballés limitent les déchets.

Avec qui?

Producteurs locaux

Avec quoi?

• Contacts des producteurs à retrouver sur le site de l'Office de Tourisme du Guillestrois-Queyras:

https://lequeyras.com/preparermon-voyage-dans-le-queyras-et-leguillestrois/commerces-et-services/ acheter-mes-produits-locaux/

Pistes d'actions à destination des participants :

• Fa	voriser une alimentation locale
	Privilégier les produits et prestations du Guillestrois-Queyras pour les stands de restauration, les repas et les ravitaillements.
	Contacter des producteurs locaux, coopératives agricoles et marchés fermiers pour fournir les aliments. Opter pour des produits régionaux et, autant que possible, biologiques et non emballés.
	Proposer un menu végétarien
٠Va	aloriser les producteurs et artisans locaux
	Proposer des produits locaux dans les stands pour mettre en avant les spécialités artisanales de la région, enrichissant l'expérience culturelle des participants.
	Privilégier des prix et des cadeaux locaux et artisanaux (ex: paniers garnis de produits locaux, activité à réaliser sur le territoire).
• Li	miter le gaspillage alimentaire
	Planifier l'offre de restauration pour éviter le gaspillage en ajustant les achats aux besoins.
	Offrir aux participants la possibilité de réserver le repas lors de l'inscription pour estimer les quantités à prévoir
	Proposer des portions réduites sur demande
0	Prendre contact après l'événement avec des organisations locales qui peuvent récupérer les excédents alimentaires pour les redistribuer ou les composter (associations, agriculteur ou déchetterie)



Respect du voisinage

Objectifs:

- · Informer les résidents locaux · CCGQ des détails de l'événement (dates, heures, mesures antinuisances) pour leur confort.
- · Collaborer étroitement avec les autorités locales pour respecter les réglementations et bonnes pratiques.
- · Prévoir des plages horaires calmes et limiter les activités bruyantes en soirée.
- · Installer des barrières et panneaux pour diriger le flux de personnes et éviter les zones sensibles.

Avec qui?

- Mairies
- Bénévoles

Avec quoi?

· Modèle de courrier à envoyer aux communes

Fiche technique n°4

· Annuaire des communes Annexe



Pistes d'actions à destination des participants :

Respecter le volume du son

Prendre contact avec les communes afin de prendre connaissance de la législation concernant le volume du son et quelle est leur tolérance.

Prendre contact avec les communes

- Contacter les communes pour établir une relation durable et gagner leur confiance pour de futurs événements.
- Collaborer avec les autorités locales pour bénéficier de leur expertise, ressources, et assurer la sécurité, la signalisation et la surveillance de l'événement.

· Prévenir les risques liés au bruit

Sensibiliser les participants aux risques liés aux bruits en les informant oralement lors du brief de départ et en utilisant des stands pour discuter de ce sujet pendant l'événement.

· S'assurer sur la communication en amont de l'évènement

- Informer les habitants de l'événement bien à l'avance en demandant à la commune de transmettre l'information et de relayer la communication localement.
- Inviter les habitants locaux à participer à l'événement et éventuellement être bénévoles.





Fiche technique : Calendrier des périodes à forts enjeux sur le territoire

Lors de l'organisation d'une manifestation, il faut comprendre que le territoire possède plusieurs enjeux à prendre en compte. Voici une liste non exhaustive de certains d'entre eux.

	JAN	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	ост	NOV	DEC
Chantiers forestiers												
Période de forte sensibilité des rapaces												
Période de forte sensibilité environnementale												
Période de chasse												
Période de forte fréquentation du massif												
Période de fauche ou de travaux agricoles												
Troupeaux en alpages												

Fiche technique: Carte des sites naturels du territoire



Légende

Nature et biodiversité

- Arrêté préfectoral de protection de biotope
- Espace naturel sensible
- Réserve naturelle nationale
- Réserve naturelle volontaire
- Réserve naturelle régionale
- 照 Natura 2000 Directive Oiseau ZPS
- Natura 2000 Directive Habitat ZSC

Patrimoine et paysage

- Site inscrit
- Site classé
- + Monument historique
- :: Site patrimoniale remarquable
- Périmètre de Parc naturel régional

Fiche technique : Modèle de courrier à envoyer aux participants

Objet : Remerciements et compte rendu de notre Événement Sportif

Chers Participants,

Nous tenions à vous remercier chaleureusement pour votre participation et votre enthousiasme lors de notre récent événement sportif, **[Nom de l'Événement]**, qui s'est déroulé le **(date)**. Grâce à vous, cet événement a été un véritable succès et a su créer une ambiance compétitive mais aussi conviviale.

Compte Rendu de l'Événement:

- Participants : Nous avons eu le plaisir d'accueillir *(nombre de participants)* participants de divers horizons, rendant cette rencontre encore plus enrichissante.
- Performances : Les performances étaient impressionnantes ! Félicitations à *(nom du vainqueur)* pour sa victoire et à tous les autres participants pour leurs efforts remarquables.
- · Moments Forts : Parmi les moments mémorables, nous retiendrons (mentionner quelques moments marquants, ex : un record battu, une performance exceptionnelle, etc.)

Nous vous invitons à consulter le compte rendu détaillé de l'événement ainsi que les photos et vidéos sur notre site internet (lien vers le site). Vous y trouverez également les classements complets, des interviews des participants et bien plus encore.

Nous espérons que vous avez apprécié l'événement autant que nous avons apprécié l'organiser. Votre participation a fait de cette journée une réussite, et nous vous en sommes extrêmement reconnaissants.

Enfin, nous serions ravis de vous retrouver lors de nos prochains événements. Restez connectés pour plus d'informations sur (nom du prochain événement ou activité future).

Encore une fois, merci pour votre présence et votre participation. À très bientôt sur le terrain!

Sportivement,

(nom de l'organisation) (coordonnées de l'organisation)



(Nom manifestation sportive)

En collaboration avec la Mairie de (lieu de départ de la manifestation)

À (nom de la commune), le xx 2024

Objet : demande d'occupation temporaire du domaine public ou de la voie publique.

Madame ou Monsieur le Maire.

Nous sollicitons votre autorisation pour organiser notre (xème) édition de (nom manifestation).

Le bon déroulement de la manifestation requiert une occupation temporaire du domaine public par l'association *(nom association)*:

le (date et horaire de la manifestation)

Cette journée proposera xx parcours qui emprunteront les chemins/lieux-dits suivant : (*Préciser communes, lieux dits, chalets, etc.*)

Nous estimons le nombre maximum de personnes susceptibles d'être rassemblées au même endroit, au même moment à xx personnes (dont coureurs, bénévoles, organisateurs). Vous trouverez, ci-joint, la liste des personnes mandatées pour assurer la bonne organisation de l'évènement, avec leurs noms, prénoms et domiciles. Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous jugeriez utile.

Nous vous prions d'agréer, Madame ou Monsieur le Maire, l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la commune de,	Le Maire, Mme/Mr
A pris connaissance et autorise l'accè	es à sa commune, le

(signature + tampon)



(Nom manifestation sportive)

En collaboration avec la Mairie de (lieu de départ de la manifestation)

À (nom de la commune), le xx 2024

Objet: Demande d'autorisation de passage sur votre parcelle n°xx

Madame ou Monsieur,

Nous sollicitons votre autorisation pour organiser notre (xème) édition de (nom manifestation + préciser le sport).

Le bon déroulement de la manifestation requiert un passage sur votre terrain :

le (date et horaire approximatif de passage sur la parcelle)

Cette journée proposera xx parcours qui emprunteront les chemins/lieux-dits suivant : (*Préciser communes, lieux dits, chalets, etc.*)

Nous estimons le nombre maximum de coureurs susceptibles de passer sur votre terrain, au même moment entre x et x personnes. Nous nous engageons à remettre le lieu en état si une dégradation est constatée. De même, nous prenons l'entière responsabilité si un accident concernant un coureur avait lieu sur votre terrain.

Vous trouverez, ci-joint, la liste des personnes mandatées pour assurer la bonne organisation de l'évènement, avec leurs noms, prénoms et domiciles. Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous jugerez utile.

Nous vous prions d'agréer, Madame ou Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Le ou la propriétaire, Mme/Mr.....,

A pris connaissance et autorise l'accès à sa parcelle numéro x, le *(date)* de x à x heures.

(signature)



Voici des exemples de règlement ou de charte du participant sur lesquels vous pouvez vous appuyer pour réaliser la vôtre.

ENGAGEMENT DU COUREUR - TIRÉ DE L'ÉDITION DU MONTBLANC

https://montblanc.utmb.world/fr/races-runners/other-information/regulation

Pour participer aux épreuves de l'événement, il est indispensable :

- · D'être pleinement conscient de la longueur et de la spécificité de l'épreuve et d'être parfaitement préparé pour cela ;
- D'être pleinement conscient que le rôle de l'organisation n'est pas d'aider un coureur à gérer ses problèmes ;
- D'être pleinement conscient que pour une telle activité en montagne, la sécurité dépend en premier lieu de la capacité du coureur à s'adapter aux problèmes rencontrés ou prévisibles ;
- D'informer et sensibiliser ses accompagnants sur le respect des lieux, des personnes et du règlement de la course.

UN RÈGLEMENT PAR CATÉGORIE - TIRÉ DE L'ÉDITION DU TRAIL DE PROVENCE

https://www.trailsdeprovence.fr/challenge-trails-de-provence-reglement/

- · Règlement challenge individuel
- · Règlement challenge par équipe

Fiche technique : Ressources liées à la sensibilisation et la communication

De nombreuses campagnes de sensibilisation existent sur le territoire, cellesci peuvent se retrouver auprès du PNRQ, du CCGQ ainsi que de l'OTGQ sur les thèmes suivants :

· Pastoralisme:

https://www.pasto-kezako.fr/sensibiliser-au-pastoralisme-boite-a-outils/https://www.calameo.com/read/00483002421f406682675

• Bonnes pratiques en montagne l'hiver :

https://www.pnr-queyras.fr/ecmedias/2017/10/Montagne_Astuces.pdf https://youtu.be/sI-I-cJuukE https://youtu.be/0bcy0pGcOHU

· Gestion des déchets :

https://www.ccguillestroisqueyras.fr/preserver/gestion-des-dechets/tri-dechets-recyclables/

Si vous le souhaitez, vous pouvez vous rapprocher des interlocuteurs dédiés de ces différentes structures. **Annuaire des contact**

Des exemples d'une campagne communication réalisée par le PNRQ :







Compte rendu en ligne

1. Introduction:

Ce (date) se déroulait la (seconde) édition du (nom de l'événement) sur le territoire du Guillestrois-Queyras, au départ de (ville ou commune de départ), organisée par l'association (nom de l'organisation). Les participants ont pu apprécier cette nouvelle édition où soleil et neige s'étaient donnés rendez-vous, avec (nombre de parcours et kilomètres associés).

2	Dároi	م کار	دا ما	course	•
∠.	De10	aic u	ıc ıa	COUISE	

3. Résultat :

4. Bilan des actions menées :

- · Thématique transversale 1 : Gestion des déchets
- · Thématique transversale 2 : Transports
- Thématique transversale 3 : Restauration responsable
- · Thématique transversale 4: Respect du voisinage

5. D'un point de vue général :

Actions menées pour la préservation du site Action 1 : ... Action 2 : ...

6. Conclusion

7. Remerciements

•••

Fiche technique : Bilan et auto-évaluation

NIV 2 NIV 3 NIV 1 Étapes Critères Pas appliqué En cours Appliqué **ÉTAPE 1:** Définir une date de l'événement tenant des Définir la contraintes écologiques date de et des événements l'événement culturels du territoire. Communiquer la P. 20 date pressentie à la commune, au PNE ou PNRQ et à la CCGQ bien en amont de l'événement. **ÉTAPE 2:** Identifier les acteurs concernés par le Définir le parcours et les parcours, contacter. réaliser un état des lieux Demander les du site autorisations et accords nécessaires P. 22 Evaluer avec les gestionnaires du territoire l'état initial des sentiers afin s'assurer de leur praticabilité et de pouvoir les remettre en état après l'événement Prévoir un itinéraire de repli si la météo s'avère défavorable le jour J

ÉTAPE 3 :Impliquer les acteurs du territoire dans la démarche

P. 24

Concerter les acteurs et communiquer tout au long de la préparation de la manifestation, en engageant un réel échange avec eux (mails, téléphone, réunion d'échange...).

ÉTAPE 4:

Demander les autorisations et faire les déclarations nécessaires

P. 28

Contacter la CCGQ bien en amont de la manifestation pour engager l'échange et présenter le projet (date, parcours envisagé, nombre de participants, dispositif prévu en accord avec le cahier technique, etc.).

Déclarer la manifestation auprès de la préfecture au plus tard 1 mois avant (délai obligatoire), si possible plus tôt.



ÉTAPE 5:

Mettre en place un balisage ou/et une signalétique

P. 32

Réaliser un plan de balisage. Dans les espaces naturels réglementés, décider des parcours, et donc du balisage, en concertation avec le gestionnaire d'espace naturel.

Mettre en place un balisage respectueux des milieux (éviter les coupes de sentiers, éviter que le balisage ne s'envole dans la nature ou soit ingéré par les animaux)





Étapes	Critères	NIV 1 Pas appliqué	NIV 2 En cours	NIV 3 Appliqué
ÉTAPE 5: Mettre en place un balisage ou/et une signalétique P. 32	Poser le balisage au plus tard 24 heures avant le jour J. Le balisage est réalisé à pied ou à vélo (pas de véhicules motorisés). Enlever le balisage rapidement : 24 heures après. Débalisage réalisé à pied ou à vélo (pas d'utilisation de véhicules motorisés). Installer une signalétique pour les zones sensibles et			
ÉTAPE 6 : Sensibiliser				
le grand public dans les activités proposées P. 36	le site internet, les réseaux sociaux, une newsletter, les réunions de bénévoles Designer des bénévoles environnement,			
	qui s'occupent de la sensibilisation et du bon respect du règlement. Contacter le PNRQ et/ou le PNE pour demander l'appui d'éco-volontaires ou des supports de sensibilisation.			

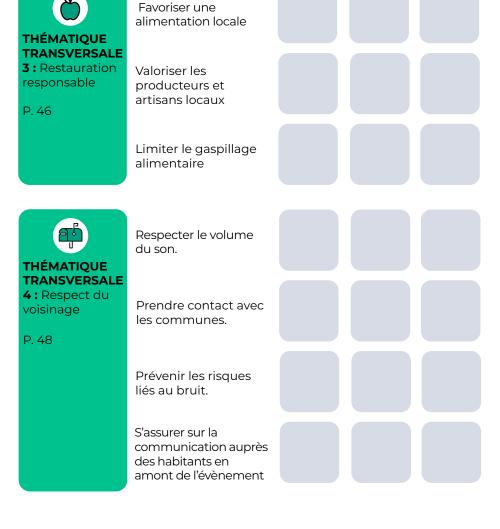




Communiquer sur les

modes de transports en commun possibles

Encourager les mobilités douces (vélo, marche)



TRANSVERSALE

2: Transport

P. 44



Annuaire de contacts

• Annuaire de contacts des acteurs du territoire

|--|

Acteurs



Contacts

https://www.ccguillestroisgueyras.fr/

La Communauté de communes du Guillestrois-Queyras

Service ressource:

Service Activités de Pleine Nature

la-com-com/nous-contacter/

L'Office de Tourisme intercommunal du Guillestrois-Queyras https://lequeyras.com/nouscontacter/

Le Parc Naturel Régional du Queyras

pnrq@pnr-queyras.fr

Le Parc Naturel Régional des Ecrins

https://www.ecrins-parcnational.fr/ nous-contacter

Le Département des Hautes-Alpes https://demarches.hautes-alpes. fr/nous-contacter/contacter-ledepartement-des-hautes-alpes/

Direction Départementale des Territoires (DDT) Hautes Alpes ddt@hautes-alpes.gouv.fr

La Préfecture des Hautes-Alpes

Service ressource : Service organisation des événements sportifs pref-manifestations-sportives@ hautes-alpes.gouv.fr

Office de tourisme de Risoul	https://www.risoul.com/contactez-l- office-de-tourisme.html
Office de tourisme de Vars	https://www.vars.com/ete/preparer- mon-sejour/loffice-de-tourisme/ nous-contacter/
Fédération française de la randonnée Hautes Alpes	https://hautes-alpes.ffrandonnee.fr/ html/4991/contact hautes-alpes@ffrandonnee.fr
Fédération Française du cyclisme	https://velo.ffc.fr/contact/
Fédération française d'équitation Service ressource : Service organisation des événements sportifs	https://www.ffe.com/nous-contacter
Fédération Française de Ski	https://ffs.fr/contact/
Fédération Française de Parapente	https://federation.ffvl.fr/contactFFVL
Réserve naturelle nationale de Ristolas-Mont Viso Service ressource : Responsable de la Réserve de Ristolas Mont Viso	https://www.pnr-queyras.fr/reserve- de-ristolas-mont-viso/ pnrq@pnr-queyras.fr
Office National des Forêts Service ressource: Direction territoriale Auvergne-Rhône-Alpes	https://www.onf.fr/onf/lonf-en-regions /+/68::onf-en-auvergne-rhone-alpes. html dt.auvergne-rhone-alpes@onf.fr
Office Français de la Biodiversité Service ressource : Service départemental des Hautes-Alpes	https://www.ofb.gouv.fr/provence- alpes-cote-dazur#t_contact sd05@ofb.gouv.fr

Espace d'interprétation Arche des Cimes	https://lequeyras.com/offres/larche- des-cimes-abries-ristolas-fr-3260151/
Mountain Wilderness Association nationale de protection de la montagne basée à Grenoble	https://www.mountainwilderness.fr/ nous-contacter
CERPAM Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée	https://cerpam.com/contacts/
Fédération des chasseurs des Hautes Alpes	https://www.fdc05.com/contact/
Fédération de la pêche des Hautes Alpes	https://peche-hautes-alpes.com/ contact/
Le Parc du Monviso	https://www.parcomonviso.eu/
LPO Hautes Alpes	https://paca.lpo.fr/association- protection-nature-lpo-paca/notre- action-en-paca/hautes-alpes/ contact

• Annuaire de contacts des communes

Communes	Téléphones	Contacts
Abriès-Ristolas 05460	04 92 46 71 03	mairie@abries-ristolas.fr
Aiguilles 05470	04 92 46 70 17	infos@mairie-aiguilles.com

Arvieux 05350	04 92 46 72 81	http://www.mairie-arvieux. fr/fr/nous-contacter
Ceillac 05600	04 92 45 15 17 04 92 45 47 00	mairie@ceillac.fr
Eygliers 05600	04 92 45 03 24	mairie@eygliers.fr
Guillestre 05600	04 92 45 04 03 04 92 45 09 09	https://www. villedeguillestre.fr/contact
Molines-en-Queyras 05350	04 92 45 83 37 04 92 45 80 16	mairie@ molinesenqueyras.fr
Mont-Dauphin 05600	04 92 45 18 34	https://www.montdauphin- vauban.fr/fr/envoyez-nous- un-message
Réotier 05600	04 92 45 32 00 04 92 45 12 04	https://www.reotier.fr/ contact
Risoul 05600	04 92 45 01 07 04 92 45 19 50	http://www.mairiederisoul. com/fr/nous-contacter
Saint-Clément-sur- Durance 05600	04 92 45 10 91	mairie-stclement-d@ wanadoo.fr
Saint-Crépin 05600	04 92 45 02 71 04 92 45 27 07	mairie@saintcrepin.com
Saint-Véran 05350	04 92 45 83 91 04 92 45 81 98	lesamisdesaintveran@ saintveran.com
Vars 05560	04 92 46 50 09	
Château Ville-Vieille 05350	04 92 46 70 70 04 92 46 82 00	

